



ZONAGE

- Ua: Zone urbaine de forte densité
- Ub: Zone urbaine de moyenne densité
- Uc: Zone urbaine de faible densité
- Ue: Zone d'équipements publics
- Uj: Zone de jardins partagés
- Ut: Zone de tourisme
- Uy: Zone économique
- 1AU: Zone de développement "Habitat"
- 2AU: Zone de développement "Economie"
- 4AU: Zone de développement "Equipements publics"
- A: Zone agricole
- N: Zone naturelle
- Nt: STECAL Tourisme
- Ne: STECAL Maison de la nature

Orientations d'aménagement et de programmation

- Protection du linéaire commercial au titre de l'article L.151-16 du CU
- Emplacement réservé ER1 - Création d'un ouvrage de défense contre l'incendie
- Structure paysagée à créer au titre de l'article L.151-23 du CU
- Protection des talus au titre de l'article L.151-23 du CU
- Protection des haies et alignements d'arbres au titre de l'article L.151-23 du CU
- Protection des mares au titre de l'article L.151-23 du CU
- Bâtiments pouvant changer de destination
- Protection des zones humides au titre de l'article L.151-23 du CU
- Protection des jardins au titre de l'article L.151-23 du CU

Bilan hydrologique
Source : Aise Environnement

- Axes de ruissellement
- Largeurs d'expansion des ruissellements
- Débordement du cours d'eau
- Axes de ruissellement anthropiques

Recensement des indices de cavités souterraines
Source : INGETEC

- Parcelles avec déclaration d'exploitation à ciel ouvert

COMMUNE DE FORGES LES EAUX

**ELABORATION
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

APPROBATION

4

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil municipal du 18 Juin 2024
approuvant le projet de PLU.
Le Maire,

**PLAN DE ZONAGE
PARTIE EST
Plan C - Echelle 1 / 2 500'**



SARL ESPAC'URBA
Etudes et conseils en urbanisme
2, rue Chekroun - BP 4 - 76 340 Blangy sur Bresle
Tél : 06.87.45.09.11 - Email : courriel@espacurba.fr